

## CONSEIL D'ECOLE du Mardi 13 novembre 2018

**Présents:** Enseignants école élémentaire: Mmes BARBUSSE, SAINT-PAUL, GINDREY, BERNIER, CAURIER, FILLOT, GILLES, LAFFONT, MAITREJEAN, MONNIER, PERRIN, PLASSE, TROUSSARD, M. PASSEREAU  
AVS-AESH : Mme RONOT-THERRY  
Représentant de la municipalité, conseillère déléguée aux affaires scolaires:  
Mme STAIGER  
D.D.E.N élémentaire: Mme ORRY  
Responsable périscolaire : Mr PINSON et M. BOBELET  
Représentants des parents d'élèves école élémentaire: Mmes BOUCHERON, DELEGUE, LANDROT, VAISSIER, VIRY, Mrs BERABOUKH, BOLOPION, DELEGUE, GOLMARD, LOMBARDO

**Excusés:** Maire d'Is-Sur-Tille : Mr DARPHIN  
Représentants des parents d'élèves école élémentaire : Mme JANICOT- FRAIZIER, Mr PERRON  
Action sociale de la COVATI : Mme KZIKAZ

### Ordre du jour :

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance : Mme Maitrejean

#### - **Installation du Conseil: résultats des élections, présentation des participants.**

A été élue la liste représentée par Mr Golmard. Le taux de participation au vote a été de 51,36%

#### - **Point sur la rentrée 2018:**

##### - effectifs, répartitions, personnels, organisation pédagogique :

8 inscriptions durant l'été. Effectif de 272 élèves. Départ de M. Monnier. Arrivée de 3 nouvelles collègues : Mme Saint-Paul, Mme Laffont et Mme Caurier

6 AVS dont une qui a été mutualisée pour 2 élèves de CM2 sans que ni l'élève, ni la famille, ni les enseignants n'en aient été informés au préalable.

M. Golmard demande quelles furent les conséquences de la fermeture de la 11<sup>ème</sup> classe à l'école Anatole-France du point de vue des inclusions des élèves des deux Ulis.

M. Passereau indique que la fermeture de cette classe a mis fin aux inclusions individuelles telles qu'elles étaient menées habituellement, à de très rares exceptions près.

Mme Maitrejean ajoute qu'il devient en effet compliqué, pour des raisons matérielles, d'accueillir les élèves d'Ulis. Ces élèves ont des besoins éducatifs particuliers et ils ont besoin davantage d'attention, ce que les enseignants ne peuvent leur apporter avec des effectifs de 27. De ce fait, les collègues ont dû réfléchir en équipe à d'autres manières d'accueillir les Ulis (décloisonnement, co-enseignement, échanges de service) qui ont été mises en place dès le mois de septembre.

M. Delègue et M. Golmard déplorent cette situation – d'ailleurs annoncée et expliquée en audition à la DASEN l'an passé. Le combat de la FCPE reste la reconnaissance des Ulis dans le comptage des effectifs.

#### - **mesures de sécurité mises en place**

Un exercice incendie a été réalisé. Le scénario a été différent (l'accès à l'école a été bloqué) afin que les enfants ne prennent pas cela comme un jeu. Le résultat n'est pas concluant puisque la durée d'évacuation a été de 5'19. Des « embouteillages » ont été constatés sur les paliers.

Nous sommes donc en réflexion sur « qui tient les portes ? Le délégué de classe ? »

Nous aurons probablement du retard pour l'exercice d'évacuation mais pour l'instant, le référent sécurité gendarmerie ne répond pas aux appels de M. Le directeur. La gendarmerie souhaite qu'on évacue l'école mais il est nécessaire qu'on organise des points de ralliement pour que ce soit fait de façon réfléchie et en toute sécurité.

#### - **vote du règlement intérieur (ajout de deux articles)**

Le règlement a déjà été discuté lors du précédent conseil l'an passé. M. le directeur soumet les articles que le conseil souhaite intégrer. Il apporte des précisions concernant l'interdiction du goûter : pour éviter l'apport de sucre rapide constaté et non pour réprimander.

Au périscolaire, un petit goûter (validé par les adultes) est distribué.

En APC, les élèves peuvent également en apporter un puisqu'ils sortent désormais à 17h40.

Pour le deuxième article ajouté, il concerne l'hygiène et la tenue puisqu'il a été constaté que des élèves arrivaient en tongs, avec des hauts trop courts ou épaules dénudées, des vêtements sales et déchirés.

Le but est d'insister sur une tenue en adéquation avec un lieu de travail et d'éviter que ces élèves ne subissent plus de moqueries. Il n'y aura pas de réprimandes, juste des rappels au règlement et des explications données aux enfants. M. Passereau affirme que c'est un rappel à la loi, ce n'est pas pour donner des punitions mais pour expliquer et protéger les enfants. Mme Gindrey précise que ce sont des cas isolés. M. Delègue s'inquiète sur le fait de vouloir lisser les différences. Sinon, dit-il, il faut revenir à l'uniforme. Le problème peut aller très loin au niveau des marques. M. Passereau indique que l'idée est plutôt l'acceptation de l'autre. L'accueil des Ulis et l'organisation de la classe verte en sont des exemples.

Le nouveau règlement est voté à l'unanimité.

#### - conditions matérielles de fonctionnement et investissements à prévoir

Nous sommes toujours très contents de la réactivité de la Mairie, des agents. La Mairie a mis à profit l'été pour faire des travaux : un placard magnifique en salle des maîtres, un grillage pour éviter que les billes ne sortent.

M. Passereau a rencontré M. Gallant (DSG) pour faire le point ; ce dernier est à l'écoute de toutes demandes qui seront ensuite soumises à la Mairie.

Des plots ont également été installés afin d'éviter le stationnement sur les trottoirs. M. Delègue remercie pour cet investissement au nom des parents d'élèves.

Investissements envisagés : rideaux occultant à installer progressivement dans les différentes classes.

Application pour le visiophone qui permettrait une souplesse d'utilisation de cet outil (M. Gallant doit se renseigner sur la faisabilité)

Réfection du gymnase et réorganisation de la cour lors de la démolition de l'actuel centre de loisirs.

Rafraîchissement de l'école

Mme Staiger affirme que c'est une réflexion d'ensemble.

M. Passereau soumet l'idée de l'achat/location d'un photocopieur couleur et d'un amplificateur afin d'obtenir le wifi dans les étages. + Petits investissements (chariots pour transporter les livres de bibliothèques, diable pour les transports de cartons des commandes)

#### - bilan des réunions de rentrée

Elles ont eu lieu dans chacune des classes avec une présence des parents inégale selon les classes.

#### - Point sur le fonctionnement du périscolaire et de la cantine.

M. Passereau précise qu'il a d'excellentes relations avec le périscolaire qui a envie de s'investir aux côtés des enseignants.

Mise en place d'un appel de cantine devant les classes pour éviter les bousculades sous le préau. Les enfants sont désormais accompagnés par leur animateur dans les couloirs. Les enseignants y ont trouvé un confort et sont satisfaits du fonctionnement global. Petits détails à régler, confusions : peut-être faut-il préciser aux enfants du périscolaire de se mettre d'un côté du couloir ?

M. Pinson affirme que pour les animateurs, c'est un gain de temps et moins de stress. M. Bobelet ajoute que c'est plus facile pour gérer les inscriptions et la responsabilité des animateurs.

Attention néanmoins aux inscriptions sur le portail famille : pour une inscription au déjeuner du lundi, l'inscription doit se faire le mercredi avant minuit.

M. Golmard affirme que beaucoup de soucis de fonctionnement du portail famille remontent.

Mme Staiger précise que le portail est amélioré au fur et à mesure des remontées. Ils viennent de savoir qu'ils ont servis de « test pilote » malheureusement pour la mise en place de cette application qui est corrigée par le fournisseur en fonction des remarques de la Mairie et de la Covati. Pour le centre de loisirs, les demandes en attente doivent être de nouveau consultées sur le portail pour voir si le « sablier disparaît ». Néanmoins, les parents demandent si un mail « réponse » ne pourrait pas leur être envoyé.

Pour le périscolaire, l'inscription doit se faire, au plus tard, la veille.

9 animateurs le matin pour 50/55 enfants

9 animateurs + M. Pinson le midi pour 120/140 enfants

6 animateurs le soir : jusqu'à 65 enfants.

Différents ateliers ont été maintenus : multisports, petits dessinateurs, reportage radio (qui sera disponible sur le site de la Covati en décembre), théâtre, astronomie, mosaïque.

Le 2 décembre, le périscolaire sera présent au Marché de Noël et le spectacle aura lieu cette année le 8 avril 2019 pour éviter les désagréments de l'an passé (la date prévue était identique à un spectacle de certaines classes).

Mme Delègue déplore que les papiers pour les inscriptions aux ateliers soient donnés si tard. M. Bobelet répond qu'ils y veilleront à l'avenir.

M. Passereau ajoute que les parents devront être vigilants concernant les annulations. Le périscolaire et l'école sont deux services bien distincts ; prévenir l'enseignant d'une annulation le matin même est intéressant mais ne remplace pas l'annulation auprès du service concerné.

#### - Actions éducatives :

##### - organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Chaque collègue les réalise selon un calendrier propre à sa classe. Néanmoins, les consignes de l'Education Nationale ont été de les réserver à la lecture cette année. Il n'y aura donc pas d'aide à l'organisation ni d'ateliers culturels.

##### - présentation des activités du trimestre et projets déjà envisagés pour l'année :

- 8 classes affiliées à l'USEP

- les CM1A ont participé à une rencontre escrime Usep

- les CE1/CE2/CM1 + CPB + Ulis 1 : Découverte des Jeux d'opposition Usep

- Commémoration du 11 novembre pour le cycle 3 : cérémonie particulière pour ce centenaire. Remerciements à la Mairie pour l'organisation du lâcher de ballons avec les messages de paix des enfants. 3 étiquettes ont été retrouvées : Epinal, Alsace et Pologne (pour cette dernière, M. Passereau a répondu à la famille qui a envoyé un mail (présenté lors de ce conseil))

- Un projet de classe verte CM2 + Ulis 2 est de nouveau envisagé. Néanmoins, la somme à réunir afin de faire baisser le tarif à 150 € par famille reste proche des 6 000 €. Des actions sont d'ores et déjà prévues.

La FCPE affirme qu'elle n'a pas pour vocation de financer les projets mais ils ont échangé pendant leur Assemblée Générale et c'est dans cette optique qu'ils ont fait un don de 800 € à l'Association Croquebille pour aider au financement de la classe verte. Ils trouvent intéressant qu'un projet « marquant » pour l'élève existe dans notre école. M. Delègue indique qu'ils n'auront peut-être pas toujours les mêmes moyens. Pour M. Golmard, ce type de voyage scolaire est un souvenir particulier qui donne à certains l'occasion de partir et « couronne » la scolarité.

Mme Maitrejean rappelle que le projet a également été créé pour tisser du lien entre les élèves de CM2 et les Ulis 2, tous futurs collégiens. Elle indique avoir déploré que le séjour soit réalisé finalement tardivement et n'avoir malheureusement pas eu le temps d'en voir les bénéficiaires. C'est pourquoi il est envisagé un peu plus tôt dans l'année scolaire.

Concernant les années à venir, M. Passereau indique que les collègues concernés cette année encore ne peuvent pas « engager » les autres collègues. Une réflexion est menée en équipe concernant le moment de la scolarité le plus propice, le moment de l'année et les classes.

- Projet élevage d'escargots + visite de l'exploitation par la classe de CP de Mme Saint Paul

- Réalisation de dessins pour les militaires en OPEX

- La classe de Mmes Appert et Gindrey participe à l'opération Solidarité laïque

- la classe de CM1 de Mme Plasse et les Ulis 2 ont un projet de correspondance avec une école de Dakar + sont en attente d'un projet « pisciculture »

- deux animateurs sportifs de la COVATI ont été mis à disposition de 9 classes de l'école : Bastien Degret et Jean-Christophe Nault. Remerciements à la Covati pour ce projet.

#### - Point sur la coopérative de l'école.

En 2017/2018 : vente de photos de classe ; à Noël, vente de papier cadeau, d'étiquettes cadeau et de cartes ; au printemps, vente de fleurs et de sacs isothermes

Total des gains : 2 758,46€

Subventions reçues : Mairie d'Is-sur-Tille : 2 767€ (dont 496€ pour la classe verte)

Mairie de Diénay : 80€

Dépenses : pour le spectacle « Ali », les sorties et voyages scolaires et transport pour la classe verte.

Total des dépenses : 5 192,54€

Résultat de l'année : +412,92 €

#### - Questions diverses

- Mme Landrot demande si une réflexion est menée quant aux contenants plastiques dans lesquels les plats sont chauffés à la cantine et s'il est envisagé un passage à l'inox. Mme Staiger répond négativement ; la Covati est en accord avec la réglementation en vigueur.
- Demande de surveillance du passage piéton sur la rue Anatole-France. La remarque est notée par Mme Staiger qui la transmettra.
- Une adresse a été créée pour joindre les parents d'élèves FCPE : **fcpe.anatolefrance.is@gmail.com**
- M. Lombardo demande : Y a-t-il une sensibilisation aux écrans en classe ?

Les enseignants répondent qu'il y en a une mais se posent la question de l'impact, surtout lorsqu'ils constatent l'étonnement des enfants quant à l'âge légal pour s'inscrire aux réseaux sociaux.

M. Passereau conclut « il faut intégrer la modernité à une vie équilibrée ».

La séance est levée à 20h10.

La secrétaire de séance,  
Mme Maitrejean, enseignante

Le président du Conseil d'école,  
M. Passereau, directeur

**Ajout pour information** : Mme Kzikaz, excusée, avait transmis à M. Passereau les éléments suivants concernant le CLAS :

Voici les chiffres du CLAS à IS/TILLE pour ce soir :

aide aux devoirs le mardi : 5 enfants : 1 ULIS, 1 ce1, 3 CE2 sont suivis par 3 à 4 bénévoles

aide aux devoirs le jeudi : 7 enfants dont 2 ce2, 4 cm1, 1 cm2 suivis par 5 bénévoles environ.

Depuis le 5 novembre, Yvan Voillard anime un atelier théâtre dans le cadre du CLAS les lundis de 16h40 à 18h sur le thème des animaux.

Il sera absent le lundi 3 décembre, il n'y aura donc pas CLAS ce jour-là.

Merci au Directeur de nous permettre d'utiliser 2 salles le jeudi soir, ce qui permet de bonnes conditions d'accompagnement.

Merci à l'équipe des professeurs pour leur disponibilité.